



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Bletterans ; chapelle vicariale ; à 2 km de Bletterans et 15 de Lons-le-Saunier.
Altitude: 212^m.

Le territoire est limité au sud et au sud-est par Bletterans, au sud-ouest par Nance et Cosges, à l'ouest par Chapelle-Voland, au nord par Commenailles, à l'est et au nord-est par Desnes. Montfermier et le Petit-Relans font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 22, de Lons-le-Saunier à Dijon ; par le chemin de grande communication n° 33, de Bletterans à Chaumergy ; par les chemins vicinaux tirant à Nance, à Montfermier et du Petit-Relans au Petit-Nance ; par le ruisseau de la Rondenne, le bief de l'Étang, le bief de l'étang Drôle et le bief de l'étang Antoine.

Le village est situé sur une éminence. Les maisons sont construites les unes en pierres, les autres en bois et briques, et couvertes en tuiles ou en chaume.

Population : en 1790, 187 habitants ; en 1846, 280 ; en 1851, 282, dont 134 hommes et 148 femmes ; population spécifique par km carré, 62 habitants ; 49 maisons, savoir : au Grand-Relans 34, au Petit-Relans 10 et à Montfermier 5 ; 68 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Martin. Paroisse de Desnes.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 6350 à 6357, 3 E 8359, 3 E 10699 à 10701 et 3 E 12504. Tables décennales : 3 E 1112 à 1120.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 920 et 921, 5 Mi 1287, 2 Mi 1147 et 1148, 2 Mi 1864 et 1865, 5 Mi 1 et 6 et 5 Mi 1183.

Cadastré : exécuté en 1811 : surf, territ. 474^h ; surface imposable 457^h, savoir : 232 en terres labourables, 135 en bois, 66 en prés, 13^h 77^a en étangs, 2^h 04^a en sol et aisances de bâtiments, 2^h 24^a en friches, 1^h 39^a en jardins, 1^h en vignes, 57^a en vergers, 15^a en mares et abreuvoirs, d'un revenu cadastral de 13.967 fr.; contribution directe en principal 1.502 fr.

Le sol, assez fertile, produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, beaucoup de maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des fruits, un peu de vin, du foin et du chanvre. Le produit des céréales excède la consommation. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des porcs et des volailles ; 100 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du minerai de fer limoneux et du sable.

Les habitants fréquentent les marchés de Bletterans et de Bellevesvre ; Plusieurs d'entre eux font le commerce sur le bétail ; Il y a 2 sabotiers et 1 cabaretier.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour ; une maison commune en bon état contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 43 garçons et 26 filles ; un puits et des terres, bois et pâtures.

Bois communaux : 121^h 02^a ; coupe annuelle 3^h 71^a.

Budget : recettes ordinaires 3.182 fr. ; dépenses ordinaires 2.421 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Relans est le pays-féerie par excellence. Assis sur un long tertre qui, d'un côté, encadre la belle vallée de la Seille, ce jardin du Jura, et de l'autre cache ses molles ondulations sous les interminables forêts de la Bresse, ce village voit se déployer à ses pieds la jolie petite ville de Bletterans, et a pour horizon la chaîne de collines que les ruines des châteaux d'Arlay, de l'Étoile, de Pymont, de Montmorot et de l'abbaye de Château-Chalon animeront toujours des plus gracieux souvenirs.

L'histoire tout entière de Relans ne se compose que de légendes.

Le vieillard qui vous servira de cicérone vous montrera la trace lumineuse d'un char brillant, attelé de quatre chevaux blancs, qui, à certain jour de l'année, fend l'espace, emportant dans les airs un magnifique chasseur accompagné de sa meute aboyant à pleine voix et de ses brillants écuyers sonnant du cor ; il vous donnera des conseils pour éviter les embûches de ces agaçantes *dames vertes* qui folâtraient sur la chaussée de l'étang de la Folie ; du *cheval sans tête* préposé à la garde de l'entrée des bois de Commenailles ; du *bouc noir* tournant sans cesse autour de l'étang de la Gaberie avec une chandelle entre les cornes, et de l'agile et insaisissable *poule noire* qu'on voit toujours au bord de l'étang de la Basse. Il vous fera prêter l'oreille pour entendre, au fond de la *Mare-Rouge*, le son argentin de deux cloches lancées à toute volée pour annoncer l'heure de minuit de Noël.

L'archéologue vous montrera le *Grand* et le *Petit-Montaudru*, le *Couvent*, et vous signalera avec raison ces dénominations comme des indices certains de séjours druidiques. Il vous fera suivre les traces d'une voie antique, pavée avec soin, tendant de Lons-le-Saunier à Verdun par Bletterans et Bellevesvre ; vous signalera des tuileaux à rebords, des fondations d'édifices, des candélabres et d'autres meubles en airain trouvés sur différents points du territoire, et vous affirmera, sur la foi d'anciennes traditions, que Relans repose sur les ruines d'une grande ville.

L'historien, avec son inflexible incrédulité, voudra des titres, mais il ne rencontrera dans aucun d'eux le nom de ce village avant le XIV^e siècle.

Seigneurie : Relans dépendait en toute justice de la vicomté de Bletterans. Les sujets étaient libres, mais ils payaient d'assez fortes redevances au seigneur.

Église : Ce village était un membre de la paroisse de Desnes : une église, commencée en 1850, fut érigée en chapelle vicariale le 18 mars 1851, et est actuellement desservie par un vicaire qui réside à Bletterans. Cette église, dédiée à saint Martin, se compose d'un porche auquel on arrive par un perron, d'un clocher surmonté d'une flèche, d'une nef divisée en trois travées, d'un chœur et d'une sacristie dans le fond.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1851.